

Handicap et élections européennes : parlons-en !

À quelques mois des élections européennes, qui auront lieu le 9 juin 2024, des personnes accompagnées par l'Adapei 69, membre du réseau Unapei, ont décidé d'aller à la rencontre des institutions européennes pour faire valoir leurs droits fondamentaux : aller à l'école, travailler, se former, se soigner, s'informer. Etape clé de ce projet citoyen : un voyage à Bruxelles du 3 au 5 mars 2024. En véritables porte-paroles des personnes avec une déficience intellectuelle, autisme, polyhandicap et handicap psychique, elles échangeront entre autres avec deux députés européennes. Et ce n'est pas tout...

Élections et déficience intellectuelle : pas si simple

Depuis 2019 et les dernières élections européennes, toutes les personnes en situation de handicap, y compris celles avec une déficience intellectuelle, bénéficient du droit de vote.

Mais il ne suffit pas de décréter le droit de vote pour le rendre effectif. Aujourd'hui encore, des milliers d'entre elles sont exclues de ce droit démocratique fondamental. Parmi les obstacles : informations inaccessible, non-respect ou mauvaise interprétation des règles électorales dans certains bureaux de vote, méconnaissance du handicap et idées reçues quant à leur supposée incapacité à faire des choix éclairés...

Pour rendre le processus électoral accessible, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes : créer des outils adaptés pour former les personnes en situation de handicap au monde politique et à ses institutions, transcrire en FALC (Facile à lire et à comprendre) les démarches d'inscription sur les listes électorales, rendre obligatoires les photos des candidats sur les bulletins de vote, informer les assesseurs sur la possibilité des électeurs en situation de handicap d'être accompagnés pour voter, rendre accessibles les informations provenant des candidats aux élections...

Telles sont les mesures que veulent défendre Martine, Pierre, Quentin, Thierry, Aurélie, Sébastien, Sylvie, Laetitia, Anthony et Stephen, en se rendant à Bruxelles du 3 au 5 mars.

3 jours à Bruxelles pour informer et convaincre

Un programme chargé attend le groupe, venu également s'informer sur le fonctionnement des institutions européennes :

- Rencontre avec l'association européenne Inclusion Europe, qui travaille sur l'autoreprésentation, l'accessibilité, la méthode FALC et porte un important plaidoyer en faveur de l'inclusion au niveau européen ;
- Rendez-vous avec les députés Catherine Amalric et Pascal Durand ;
- Visite guidée du Parlement européen et du Parliamentarium ;
- Rencontre avec la délégation Auvergne Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon à Bruxelles.

Les rendez-vous avec les députées représentent des temps forts de ces trois jours. Ils seront l'occasion pour les personnes en situation de handicap d'échanger sur les missions d'un député européen et de présenter :

- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne transcrite en FALC par l'Esat La Courbaisse (Etablissement et service d'accompagnement par le travail de l'Adapei 69) ;
- Des propositions pour améliorer l'accès au droit de vote ;
- Des propositions pour améliorer l'accessibilité des lieux publics pour les personnes avec une déficience intellectuelle ;
- Des propositions pour lutter contre le rejet et le harcèlement des personnes en situation de handicap ;
- Des propositions pour adapter les établissements et services spécialisés.

Aujourd'hui, nous nous sentons « acceptés » mais pas inclus.

Un projet citoyen d'envergure

Ce voyage à Bruxelles s'inscrit dans un projet plus large autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap en Europe. Au programme des mois passés et à venir pour d'autres personnes en situation de handicap de l'Adapei 69 :

- **L'intervention de deux personnes avec une déficience intellectuelle au Forum des affaires sociales** organisé par la Métropole de Lyon et Eurocities début novembre, en présence de représentants des capitales européennes Vienne et Madrid,
- **La visite du musée interactif Europa Experience** à Paris le 27 novembre dernier et la transcription des documents de présentation de l'exposition en FALC ;
- **Des rencontres avec des candidats aux élections européennes** qui seront invités à rencontrer les personnes accompagnées à l'Adapei 69 ;
- **Un événement de sensibilisation à l'accessibilité des lieux de vote** auprès des communes de la Métropole de Lyon et du Rhône.

Ce projet citoyen est mené en partenariat et avec l'appui de la Maison des Européens de Lyon.



Facile à lire et à comprendre

Le facile à lire et à comprendre (FALC) est une méthode qui a pour but de transcrire un langage classique en langage compréhensible par tous. Elle respecte des règles de simplifications lexicales et graphiques.

Nous sommes un groupe de personnes de l'Adapei 69.

Nous sommes accueillies dans différents établissements :

Accueils de jour, IME, Esat, Résidence, Foyer de vie,
Foyer d'accueil médicalisé et Foyer d'hébergement.

Nous venons à Bruxelles pour plusieurs raisons :

- Nous voulons voter pour les élections européennes en juin 2024.
- Nous voulons comprendre à quoi sert l'Europe et le rôle d'un député européen.
- Nous voulons faire connaître le quotidien :
des personnes déficientes intellectuelles,
des personnes autistes
des personnes souffrant de troubles psychiques
et des personnes polyhandicapées.

En France, nous avons le droit de vote.

Mais ce n'est pas facile de voter.

Tout le monde ne sait pas lire.

Tout le monde ne peut pas parler.

Les personnes peuvent aussi avoir des problèmes de compréhension.

Le monde politique, c'est compliqué à comprendre.

Il faut s'inscrire sur les listes électorales.

On a besoin d'être accompagnés pour voter.

Aller plus loin : www.adapei69.fr

Association familiale à but non lucratif, l'Adapei 69, qui fête en 2023 ses 75 ans, accompagne au quotidien 2 800 personnes dans 60 services et établissements médico-sociaux de la Métropole de Lyon et du Rhône, à toutes les étapes de leur vie : enfance et adolescence, vie professionnelle, habitat et vie sociale, accompagnement médicalisé. Grâce à l'engagement de 1 100 adhérents, 230 bénévoles actifs et 1 800 professionnels, elle agit pour répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et proposer des solutions innovantes pour une réelle inclusion : scolarisation, participation citoyenne, communication adaptée, formation et insertion professionnelle, participation citoyenne...

Aller plus loin : www.unapei.org

L'Unapei est la première fédération d'associations française de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles. L'Unapei et son réseau de 550 associations rassemblent plus de 55 000 familles adhérentes, 71 500 bénévoles, 94 000 professionnels et représentent 200 000 personnes handicapées.

Contacts presse :

Amélie Naudion - Responsable communication - anaudion@adapei69.fr - 04 78 76 08 76

Aelya Noiret – Agence Etycom – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47